

Protocole sanitaire ou Rentrée 2020 : Je préserve mes points de santé !

Dans le cadre de l'épidémie de covid-19, et en application des règles et consignes gouvernementales et celles de la mairie nous vous demandons de respecter ce protocole dans le cadre des activités de l'association et notamment :

Avant votre venue

Afin de s'assurer que nous respectons les 4m² par personne et pour pouvoir contacter les membres présents en cas de contamination d'un membre, le conseil d'administration a décidé les mesures suivantes :

- L'inscription sur le calendrier de notre site web est **OBLIGATOIRE** (une inscription par partie). Vous devrez notamment y indiquer le nombre de participants à votre partie et la salle que vous comptez utiliser.
- Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que le nombre maximum de participants dans les locaux n'est pas atteint à savoir : 10 personnes pour la grande salle, 5 pour la petite salle.
- Si le nombre est atteint, vous ne pourrez tout simplement pas jouer sur ce créneau.
- Si votre partie est annulée, vous devez supprimer votre inscription sur l'agenda, pour laisser la place aux autres membres.
- Vous ne devez envisager de venir à l'association que si vous êtes inscrits à une activité.

Par ailleurs, en cas de symptôme de la covid-19, nous vous invitons à rester chez vous et à consulter un médecin.

Pendant votre venue

Afin de limiter les risques de contamination pendant la session de jeu, le conseil d'administration a décidé les mesures suivantes :

- Le port du masque grand-public ou chirurgical sera obligatoire à l'intérieur des salles et dans les parties communes de nos locaux.
- Du gel hydroalcoolique et du savon sera à disposition pour permettre aux participants de se laver les mains autant que nécessaire (arrivée dans la salle, manipulation du masque...).

Par ailleurs, nous vous invitons à :

- respecter les gestes barrières.
- venir avec votre matériel (vos dés, livres, crayons, figurines, mais aussi verres, boissons...).

Après votre venue

Afin de limiter les risques de contamination des utilisateurs ultérieurs des salles, le conseil d'administration a décidé la désinfection des tables et des chaises en fin de session.

En cas de suspicion ou de contamination COVID, nous vous invitons à prévenir un membre du conseil d'administration qui pourra vous aider à retrouver vos contacts.